



**Communiqué de presse  
Strasbourg, le 9 juillet 2019**



## **Officialisation de la labellisation « Patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle » du Plan incliné de Saint-Louis / Arzwiller**

**Dans le cadre de la célébration des 50 ans de l'ascenseur à bateaux de Saint-Louis / Arzwiller dont Voies navigables de France est le gestionnaire, Didier Martin, Préfet de la Moselle, Thierry Guimbaud, Directeur Général de Voies navigables de France et Marie-Céline Masson, Directrice Territoriale de Voies navigables de France à Strasbourg, ont officialisé la labellisation « Patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle » du Plan incliné de Saint-Louis / Arzwiller.**

Cette distinction officielle, délivrée par le Ministère de la Culture dans le but de sensibiliser le public à une architecture remarquable, témoigne de l'intérêt patrimonial de l'ouvrage. Créé à la fin des années 1990, le label « Patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle » est devenu depuis 2016 « Architecture contemporaine remarquable ». L'officialisation de sa labellisation témoigne d'une véritable reconnaissance architecturale pour cet édifice unique en Europe, qui permet de descendre 44,55 mètres de dénivelé en 4 minutes, contre une journée de navigation pour franchir les 17 écluses de l'ancienne vallée des Éclusiers.

L'infrastructure est née d'un concours international d'architecture lancé en 1962. Il aura fallu 3 ans d'études géologiques et techniques avant d'en envisager la construction, à partir de 1965 ; Elle mobilisera près de 700 ouvriers jusqu'en 1969.

Devenu une étape incontournable des croisières fluviales sur le canal de la Marne au Rhin et un passage indispensable pour ceux qui naviguent sur le canal de la Sarre, cet ouvrage d'exception est un haut-lieu du tourisme fluvial dans la région Grand Est emprunté par plus de 8 500 bateaux et 75 000 visiteurs chaque année. Les sociétés de location implantées sur le secteur ont pu développer de façon progressive et constante, leur flotte qui atteint aujourd'hui près de 200 bateaux.

Dans le cadre de sa mission d'aménagement et de développement des territoires, Voies navigables de France participe aux côtés de la Société Touristique de la Vallée de la Zorn et du Teigelbach et de la Banque des Territoires à la réalisation d'une étude stratégique et opérationnelle de développement touristique sur le périmètre de l'ancienne vallée des éclusiers et sur le site et la périphérie immédiate du Plan incliné de Saint Louis / Arzwiller.

Le développement de la voie d'eau doit être soutenu par un effort commun. Acteur charnière en matière de tourisme et d'aménagement des territoires, Voies navigables de France poursuit sa démarche d'accompagnement auprès des collectivités souhaitant retrouver des relations privilégiées avec les voies d'eau et développer le tourisme fluvestre.



#### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

---

#### Contacts presse

---

**Voies navigables de France**  
**Direction, territoriale Strasbourg**  
**Service de la communication**  
**Laure Mauny**  
**T. 03 67 07 92 48**  
**[laure.nauny@vnf.fr](mailto:laure.nauny@vnf.fr)**